

COMMUNE DE SEPMES**Place de l'Église**

37800

Tél. : 02 47 65 44 66

Fax : 02 47 65 59 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° 2023-09-09

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMES se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire

Etaient Présents : Mme REZEAU Régine, Maire

M.BASECQ Samuel, M. DAGUET Alain, Adjoint, Mme CATHELIN Dominique, Conseillère déléguée,

M.BARILLET Gaby, Mme BILLY Justine, M.CHOLLET Yohan, M.LABARRE Thomas, M.RAGUIN Charles, Mme REZEAU Cindy,

Arrivée de M.BARILLET Gaby à 20h47

Arrivée de M.CHOLLET Yohan à 21h48

Absents:

M.DENIS Jason ayant donné procuration à Régine REZEAU, Maire

Mme VERNAT Virginie

Mme Dominique CATHELIN a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : ... 12
 Nombre de présents : 10
 Nombre de votants : 11
 Date de convocation : 30 octobre 2023

**OBJET : BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : REMPLACEMENT D'OUVRAGE NON RESTITUE**

Madame le Maire indique qu'un livre de la bibliothèque a été perdu par un abonné de la bibliothèque de Sepmes. La commune a procédé au remplacement de cet ouvrage intitulé « Bonjour Père Noël » pour un montant de 11€ TTC.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser l'émission d'un avis de sommes à payer à l'encontre de l'abonné pour un montant de 11€ pour le remplacement de l'ouvrage perdu.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE d'émettre un avis des sommes à payer à l'encontre d'un abonné de la bibliothèque de Sepmes d'un montant de 11€ pour le remplacement du livre perdu intitulé « Bonjour Père Noël »

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID : 037-213702475-20231107-20230909-DE



LE SECRETAIRE DE SÉANCE
Dominique CATHELIN

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-préfecture le 17 novembre 2023 et publié le 17 novembre 2023

À SEPMEs, 17 novembre 2023
Le Maire,



POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
Régine REZEAU